

Bonus Engagement Etudiant 2022-2023

CONSEILS POUR LA REDACTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

A transmettre à B2E@univ-lr.fr avant le **16/04/2023**

Ce dossier doit permettre aux membres de la Commission d'Examen du B2E d'évaluer votre engagement et les compétences acquises en rapport avec votre formation. Une proposition de bonification (entre 0 et 0.5) sur la moyenne du semestre 2 sera transmise au jury d'année.

Ce dossier doit comporter une description précise de votre activité et indiquer clairement :

- La durée et le temps consacré aux activités par année,
- Les compétences spécifiques développées – avec des exemples précis de situations où elles ont été mises en œuvre (référentiel RNCP),
- La mise en relation avec le projet de formation et/ou professionnel,
- La plus-value éventuelle de l'action pour LRUniv ou plus généralement la plus-value sociétale,
- Un ou plusieurs avis de personnes qui peuvent attester de l'engagement et des compétences acquises (président.e (ou membre dirigeant) de l'association, président.e ou VP d'un conseil de l'Université, responsable identifié.e...) à joindre en annexes
- En cas de nouvelle demande de valorisation sur un engagement valorisé l'année précédente, **faire bien apparaître une progression dans le dossier de candidature déposé**

CONSEILS SUR LA FORME

Sur la forme, **le dossier devra faire entre 500 et 1000 mots (soit un texte d'environ 1 à 2 pages)** et être en police Times New Roman 12 points. Une ou plusieurs annexes contenant le/s avis de votre/s responsable/s pourront y être ajoutées.

Votre dossier devra :

Contenir une page de garde comprenant les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Année en cours
- Formation suivie et niveau
- Nom de l'association, de votre engagement
- Nom/s de votre ou vos responsable/s
- Période et durée d'engagement

Être agréable à lire : style clair et concis, orthographe correcte :

- Vos phrases doivent être courtes et précises.
- Justifiez vos paragraphes.
- Votre type de numérotation des différentes parties doit être cohérent !
- Les citations ou les extraits doivent toujours être cités (note en bas de page).
- Des schémas, des tableaux, des photos... Peuvent agrémenter votre travail rendant sa lecture et sa correction d'autant plus faciles.
- Les **Gras**, les *italiques* et les soulignés doivent toujours correspondre au même type de texte.